



Association nationale des guides-conférenciers des
Villes et Pays d'art et d'histoire

Présenter, expliquer, valoriser le Patrimoine : un métier, une éthique.

Journée régionale Centre-Val de Loire

Châteaux et Moulins en Vallée de l'Indre

Date	Vendredi 27 mars de 9h30 à 16h30
Lieu	Monts-Veigné-Monbazon (37)
Organisateur	ANCOVART-délégation Centre-Val de Loire
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Décrypter les éléments naturels et culturels forgeant le patrimoine de la vallée de l'Indre• Aborder l'histoire contemporaine et la place des riches industriels (Bedaux et Coty) dans la transformation du patrimoine médiéval• Comprendre le fonctionnement des moulins à eaux sur l'Indre (vocabulaire/diversité)
Contenus	<ul style="list-style-type: none">• Lecture de paysage de la vallée et de son aménagement• Renouveau et Histoire contemporaine des châteaux de Candé et Artigny• Bref aperçu des moulins en val de l'Indre / histoire de la poudrière du Ripault
Intervenants	Guides et médiateurs sur sites
Horaire/Durée	9h30-16h30 soit 7h
Participants	Guides Conférenciers - Effectif max 20 pers.
Tarif	20€/adhérents et 30€/non adhérents repas compris



Association nationale des guides-conférenciers des
Villes et Pays d'art et d'histoire

Présenter, expliquer, valoriser le Patrimoine : un métier, une éthique.

Journée régionale Centre-Val de Loire

Châteaux et Moulins en Vallée de l'Indre

Vendredi 27 mars 2020

Programme :

9h30 : Visite du Domaine de Candé (propriété du Conseil Départemental d'Indre et Loire)

12h00 : Repas au restaurant du Moulin Fleuri / Intervention sur les Moulins du Val de L'Indre et de la Poudrerie du Ripault (actuellement CEA)

14h30 : Visite du Château d'Artigny

Fin de la journée vers 16h30



△ Information complémentaire :

Co-voiturage possible au départ de Tours-gare départ 9h / retour vers 17h15

Repas pour le groupe compris pas de supplément de prix (formule unique plat-dessert-café)

L'ANCOVART (association de loi 1901) dispose d'une assurance qui, pour cette activité, couvre la responsabilité civile de l'association et les risques encourus par les adhérents. Les personnes non adhérentes et les adhérents n'étant pas à jour de leur cotisation ne sont pas couverts par l'assurance de l'ANCOVART sauf si la responsabilité civile de l'association était avérée. Ils participent donc à cette journée couverts par leur propre assurance.

Bulletin d'inscription à retourner accompagné de votre règlement (espèce-chèque à l'ordre de C. Chaigneau)

NOM : PRENOM :

N° téléphone : Adhérent ANCOVART 2020 : oui - non

souhaite participer à la journée régionale du 27/03 et joint le règlement de

20€ pour les adhérents ANCOVART à jour de leur cotisation annuelle

30€ pour les non adhérents